

Le 21 Novembre 2022

Aux conseillers UTR
Titulaires et Suppléants

Pour information :
Aux responsables de sections

COMPTE RENDU du conseil syndical Lundi 21 Novembre 2022

Participants : Joëlle BARBIEUX - Marie Antoinette BEGHIN – Pierre BEGHIN – Christian BOURDON - Robert CAMPAGNIE – Jean Luc CASSETTO - Jean Michel CATOIRE – Philippe CATRICE – Pierrette CATENNE - Jean François DE CONINCK - Jacques DEVODDERE - Maïté DRUELLE – Pierre DUFLOT - Jean FICHEZ – Michèle GANNE - Michèle HELYNCK – Dominique LEMAN – Gaby MEGANCK Claudine PRUVOST - Bruno ROBIN - Martine WARNIER - Jean-Claude VAN-LANDEGHEM

Invités : Pierre RICHARD – Stéphane DELDICQUE

Excusés : Bruno DEBOODT – Pascal DESCAMPS – Françoise DUPORTAIL - Claude JANSSENS – Christian LE CORF - Joël EMPIS - Jean Claude HOSTENS - Annick PICAVEZ – Bernadette PEIGNAT

1) Approbation du procès-verbal du Conseil UTR du 19 septembre

Approuvé à l'unanimité

2) Proposition de nouvelles candidatures pour le bureau UTR – vote

Conformément à l'article 13 du RI de l'UTR, le bureau UTR propose au conseil d'élire

1 nouveau membre au bureau : Philippe CATRICE

1 militant en tuilage au sein du bureau : Pierre RICHARD

Le conseil élit à l'unanimité ces deux militants.

3) Plan de travail

Infos des différentes commissions depuis le conseil UTR du 19 septembre 2022

🕒 Commission info/com :

La commission s'est réunie le 9 septembre, les sujets suivants ont été abordés :

- Formation site : Un tuto a été réalisé pour les membres du bureau qui vont alimenter le site. C'est également un lieu de stockage où les militants peuvent retrouver des documents, d'où l'intérêt d'avoir des responsables de l'information et de la communication dans les sections.
- Mutualisation de la communication entre sections et UTR

- Étouffement de la commission : il est important d'avoir un membre par section. Michèle HE-LYNCK propose sa candidature pour l'ULR Roubaix.
- Projet de la création d'une page Facebook : alimentation Martine WARNIER. Le conseil approuve à l'unanimité cette proposition

Ω ① **Commission formation :**

Propositions des formations pour 2023 :

- 20 janvier 2023 formation des membres du conseil (Lille) : préparation, organisations, suite des conseils. L'idée est de dynamiser les conseils, Tous le membres du conseil acceptent la proposition, l'horaire sera de 9 h 30 à 16 h 30

Il est acté que cette formation devrait avoir lieu après chaque congrès UTR, pour les membres du nouveau conseil.

- 2 et 3 février 2023 formation prendre sa place dans la CFDT retraités (Lille) ; c'est la suite logique de la formation « nouveaux adhérents »
- 7 mars 2023 et 10 octobre 2023 formation des nouveaux adhérents (Lille)
- 16 mars 2023 Formation conduire une réunion (Armentières) ; toutes les sections sont concernées, dans la mesure des possibilités, il est recommandé au minimum 2 membres de chaque section, mais tous les membres des bureaux de sections sont concernés

Ⓜ ① **Commission développement :**

Proposition suite à la rencontre du 16 novembre 2022

- Organisation de l'accueil des nouveaux adhérents déconnecté de la galette aura lieu le 7 février. Les nouveaux adhérents de 2019 à 2022 seront invités.
2 représentants par sections seront également invités afin de faire connaissance avec leurs nouveaux adhérents
Chaque commission tiendra un stand pour présenter la commission
Un film sera projeté reprenant les différentes sorties faites par les sections et l'UTR. Il est donc demandé aux sections d'envoyer à Bruno Robin les photos faites lors de ces sorties afin de les intégrer dans le film.
- Afin de capter les adhérents et d'autres invités, **et** afin de les inciter à s'investir chez les retraités, une conférence décentralisée par trimestre pourrait être organisée.
Les thèmes suivants sont proposés :
1/ Ethique sur étiquettes,
2/ la fin de vie,
3/ Notion d'aidants pour les malades d'Alzheimer,
4/ la mobilité,
5/ la gestion des déchets.
D'autres sujets pourraient évidemment être traités

Il serait intéressant d'y inviter des associations présentes dans le pacte du pouvoir de vivre.

Tous les sujets sont importants

Pour le 1^{er} trimestre, les membres du conseil priorisent le sujet de la fin de vie pour lequel l'UCR a déjà mené une réflexion. Il s'agit d'un sujet délicat et sensible pour lequel il faudra être très prudent dans sa présentation.

L'AG mi-mandat est prévue le 26 septembre, une conférence sur la mobilité pourrait être organisée l'après-midi.

Sur le thème de la mobilité, Christian BARAZUTTI, soumet au conseil l'avis qu'il va adresser à Damien CASTELAIN, Président de la MEL (document en annexe).

Le conseil approuve cette proposition sous réserve de supprimer la phrase sur la silver économie.

Pour les adhérents au PAC, aucun souci, en ce qui concerne les adhérents en cotisations traditionnelles, les sections doivent contacter l'adhérent pour leur faire connaître le montant après augmentation des 2,55 %

Proposition : dans le journal de l'UTR, une information sera faite pour indiquer le montant de la cotisation, expliquer à quoi sert la cotisation, comment elle se décompose, indiquer concrètement les effets de la déduction fiscale.

Il est demandé aux sections de contacter les adhérents non à jour de leurs cotisations 2022 afin de régulariser avant le 31 décembre (transferts, cotisations traditionnelles, impayés)

b. Trésorerie

Faute de fonctionnement du vidéoprojecteur, présentation orale des points importants de celui-ci :

- Proposition de reconduire les décisions précédentes en termes de subventionnement des sections (versement de 50% des cotisations), critères de remboursement (voir verso de la note de frais), la prise en compte d'un déficit de 2000 à 3000 € pour la sortie de l'UTR (voir au-dessus).
- Présentation des différents chapitres de dépenses et de recettes.

Au vu de l'augmentation du papier, une réflexion pourrait être faite dans l'année sur le coût du journal.

Vote sur les orientations : approuvé à l'unanimité

Vote sur le projet de budget 2023 : approuvé à l'unanimité

Le conseil devrait mener une réflexion sur les réserves (36000 €) dans l'année 2023

5) action revendicative : les sections s'expriment sur leurs décisions, projets :

a. ULR Tourcoing :

- Rendez-vous avec la députée Violette SPILLEBOUT lundi 28 novembre. Pas de retour de M. LEDOUX, ni de l'ULR d'HALLUIN
- Semaine bleue, une randonnée a été organisée, 5 personnes seulement y ont participé. Toutefois, l'expérience est intéressante et pourrait être renouvelée
- Contacts pris avec Jean Marc Devos (adhérent) qui est administrateur au centre social. La section envisage de « monter » un projet avec ce centre social.
- Négociations avec la ville de Tourcoing, et les autres organisations syndicales pour la répartition des surfaces dans la nouvelle bourse du travail de Tourcoing
- A chaque conseil, un adhérent est invité

b. Armentières

Pas de nouvelles du député Roger Vicot

c. ULR Roubaix

- Pas de nouvelles des députés suite à la lettre envoyée
- Gros travail à effectuer avec les centres sociaux en adéquation avec le pacte du pouvoir de vivre

d. ULR LILLE

- Un peu de retard sur l'envoi de lettres aux députés.
- Suite à l'AG de l'ULR, 2 nouveaux membres au conseil.

-

Le livre noir de la Santé rédigé par l'URI CFDT Hauts de France est donné aux sections qui rencontrent les députés.

6) projet de fusion des 3 UTR du Nord :

- Compte rendu de la rencontre du 10 novembre 2022 avec les 2 militants mandatés par le bureau UCR et les 3 UTR du Nord
- Cette rencontre s'est terminée sur la proposition : « sur quoi nous avons intérêt à travailler ensemble ? Y arriverons-nous ? »
- Chaque UTR doit faire la proposition suivante à son conseil :
1ère expérience : faire travailler ensemble des militants des commissions santé des 3 UTR sur le thème autonomie – aide à domicile. Ce groupe de travail pourrait commencer à travailler avec 3 militants de chaque UTR

Vote du conseil de l'UTR ML : 7 Pour – 7 Abst – 3 Contre

7) Journal UTR de janvier 2023

Sujet reporté, un document sera envoyé.

8) Divers :

- ✓—Rappel de la rencontre du 25 novembre 2022 sur le thème des violences faites aux femmes, tout est organisé. Les organisateurs espèrent une large participation.
- ✓—Congrès UCR
- La résolution sera mise dans « retraités militants » de janvier,
- Date limite du dépôt des amendements le **3 mars**. Il est demandé aux sections de s'organiser pour étudier la résolution et proposer des amendements
- La commission des résolutions les regardera (3 membres du conseil, 3 membres du bureau), elle devrait se réunir dans la semaine du **6 au 10 février**.
- Un conseil exceptionnel pour valider ou non les propositions de la commission des résolutions se réunira dans la semaine du **20 au 24 février**.

Prochain conseil UTR : **30 janvier 2023**

Formation des membres du conseil : **20 janvier 2023**